

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 07-10010 / 101588
Simon et Membrez SA, 2852 Courtételle
tous les départements d'usinage de l'entreprise
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 H, 6 F
20.05.2007–19.05.2010 (Renouvellement/modification)
- 07-10013 / 101438
Praxair Surface Technologies (Europe) SA, 1217 Meyrin
atelier des cylindres: secteurs de sablage, revêtement plasma, rectification et
finition, gravage au laser
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
34 H
23.05.2007–22.05.2010 (Renouvellement)
- 07-10017 / 101017
Oerlikon Batteries Stationnaires SA Aesch BL, 2017 Boudry
formation des plaques
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
15 H
01.06.2007–31.05.2010 (Renouvellement)
- 07-10018 / 100570
Eternit (Suisse) SA, 1530 Payerne
fabrication de plaques d'éternit: secteurs PM12 et BADS
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24 H
07.06.2007–06.06.2010 (Renouvellement)
- 07-10025 / 100781
SOPAL – PANOVAL SA, 1920 Martigny
fabrication des papiers autocollants
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
120 H
21.06.2007–20.06.2010 (Renouvellement/modification)
- 07-10030 / 100993
Metalor Technologies SA, 2074 Marin-Epagnier
chaînes «Tentola» et «Savonnette» pour la production de lingots bancaires et
fonderie d'argent
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
15 H
13.06.2007–12.06.2010 (Renouvellement)

- 07-10034 / 101435
Val d'Arve SA, 1228 Plan-les-Ouates
atelier des fromages pâte molle – atelier de conditionnement et d'emballage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H, 1 F
07.06.2007–06.06.2010 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 07-9996 / 109031
Naville SA, 1227 Carouge GE
chauffeurs et service généraux
besoins spéciaux de consommation
20 H
10.05.2007–09.05.2010 (Renouvellement)
- 07-9997 / 110949
Dynamapresse Marketing SA, 1227 Carouge GE
chauffeurs
besoins spéciaux de consommation
4 H
10.05.2007–09.05.2010 (Renouvellement)
- 07-10027 / 101692
Imprimerie du Démocrate SA, 2800 Delémont
impression et expédition du quotidien «Le Démocrate»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H, 2 F
30.06.2007–29.06.2010 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 07-9992 / 110947
Trauffer Marquage SA, 1033 Cheseaux-Lausanne
marquage sur la chaussée (route, autoroute, tunnel) et signalisation verticale pour toute la Suisse Romande
besoins spéciaux de consommation
6 H
02.05.2007–02.05.2010 (Nouveau permis)
- 07-10014 / 100384
Sources Minérales Henniez SA, 1525 Henniez
production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
83 H
02.06.2007–01.06.2010 (Modification)

**Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour)
et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 07-9995 / 109032
Naville SA, succursale de Lausanne, 1007 Lausanne
chauffeurs
besoins spéciaux de consommation
16 H
10.05.2007–09.05.2010 (Renouvellement)
- 07-10016 / 100992
Nivarox-FAR SA, 2046 Fontaines NE
production des appliques, roues et balanciers
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24 H, 2 F
02.06.2007–01.06.2010 (Renouvellement/modification)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 07-10029 / 109820
CCV- jeronimo (Suisse) SA, 1260 Nyon
service exploitation IT / serveurs pour le traitements des transactions
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.07.2007–30.06.2010 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 07-9979 / 101259
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel
département: «Technical Services»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
2 H
02.05.2007–01.05.2010 (Nouveau permis)
- 07-9993 / 110895
InZePocket Sàrl, 1110 Morges
rédaction
besoins spéciaux de consommation
1 H, 1 F
14.05.2007–13.05.2010 (Nouveau permis)

- 07-10012 / 101438
Praxair Surface Technologies (Europe) SA, 1217 Meyrin
gravage des cylindres d'encrage pour machines d'imprimerie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
6 H
23.05.2007–22.05.2010 (Renouvellement)
- 07-10028 / 109900
ebookers SA, 1204 Genève
Support technique
besoins spéciaux de consommation
2 H, 5 F
01.07.2007–30.06.2010 (Renouvellement/modification)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 07-10015 / 101929
Lamineries Matthey SA, 2520 La Neuveville
laminerie, fours à recuire
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
7 H
17.05.2007–15.05.2010 (Renouvellement)
- 07-10026 / 100781
SOPAL – PANOVAL SA, 1920 Martigny
fabrication des papiers autocollants
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
160 H
21.06.2007–20.06.2010 (Renouvellement/modification)
- 07-10031 / 100993
Metalor Technologies SA, 2074 Marin-Epagnier
chaînes «Tentola» et «Savonnette» pour la production de lingots bancaires et
fonderie d'argent
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
25 H
13.06.2007–12.06.2010 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 07-9894 / 101974
ETA SA Manufacture Horlogère Suisse, 2740 Moutier
Décolletage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
4 H
08.04.2007–31.12.2007 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

15 mai 2007

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2007
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	20
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	15.05.2007
Date	
Data	
Seite	3217-3221
Page	
Pagina	
Ref. No	10 140 584

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.